SECTION DE PSYCHOLOGIE

Boulevard du Pont-d’Arve 40 | CH-1205 Genève

Tél. 022 379 71 11 | Fax 022 379 90 49

Secrétariat des étudiants

Ligne directe: 022 379 90 30

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE**

**EN PSYCHOLOGIE**

**CONTRAT DE RECHERCHE 2021-2022**

Rappel d’articles du règlement de la Maîtrise universitaire en Psychologie concernant la recherche :

12.1 Le travail de recherche empirique comporte les éléments suivants :

1. L’élaboration théorique d’une question de recherche dans un cadre prédéfini (thème);
2. le recueil et l’analyse de données empiriques ;
3. la participation à un colloque de recherche ;
4. la rédaction individuelle d’un mémoire ;
5. une soutenance orale individuelle.

12.3 Le travail de recherche est effectué dans une des deux orientations choisies, pour autant que le Comité de programme d’une orientation propose une liste de thèmes de recherche. L’étudiant-e peut proposer un autre thème à l’un des Comités de programme des deux orientations choisies (“ recherche autonome ”), à condition qu’il trouve un directeur de recherche (voir article 12.4). La reconnaissance d’un thème comme appartenant à une orientation relève des Comités de programme.

12.4 Le travail de recherche est réalisé sous la direction d’un membre du corps enseignant de la Section (à l’exception des assistants). Le travail de recherche fait l’objet d’un accord écrit entre l’étudiant-e et son directeur de recherche ou, dans le cas d’un travail de recherche dirigé par un maître-assistant, entre l’étudiant, le maître-assistant et son professeur responsable. Cet accord fixe, dès le début du travail de recherche :

1. les objectifs de la recherche ;
2. la nature, l’étendue et la durée du travail à accomplir par l’étudiant.

12.10 Le mémoire dans sa version finale peut être soumis au directeur de recherche **deux fois au maximum**. La date limite de la première version finale du mémoire est spécifiée dans le contrat de recherche.

Engagement à respecter les principes éthiques de la recherche :

En participant à cette étude, l’étudiant-e s’engage à respecter l’ensemble des termes spécifiés dans la feuille de consentement que les participants à la recherche et les investigateurs de l’étude doivent signer. De ce fait : - L’étudiant-e est soumis-e au respect de la confidentialité et au devoir de réserve. Il/elle s’engage à ne divulguer aucune information concernant les renseignements obtenus, entendus ou vus dans le cadre de la recherche à des personnes autres que les membres de l’équipe de recherche à laquelle il est rattaché. Il/elle s’engage aussi à signaler immédiatement à cette équipe toute situation dans laquelle un participant à la recherche pourrait être en danger (par ex., soupçon de maltraitance, menace de la part d’un tiers). - L’étudiant-e s’engage à respecter l’anonymat des informations. Il/elle fait en sorte que l’identité des personnes ayant participé à l’étude ne soit pas divulguée ou ne puisse être déduite lors de la présentation des résultats et de leur communication orale ou écrite. L’étudiant-e s’engage aussi à n’utiliser les données de cette recherche que pour la rédaction de son travail de master et/ou des publications scientifiques, en accord avec l’équipe de recherche à laquelle il est rattaché. - L’étudiant-e doit également protéger les données (questionnaires, bandes-vidéos, etc.) en les gardant stockées dans les locaux de l’Université, selon une procédure définie avec l’équipe de recherche à laquelle il est rattaché. Une prudence particulière est de rigueur dans le transfert des données, lors du visionnement des bandes-vidéos et dans le traitement de ces données. Une fois le travail terminé, l’étudiant-e s’engage à remettre toutes les données matérielles et informatiques à l’équipe de recherche à laquelle il est rattaché, et à ne conserver aucune donnée.

**Remplir le formulaire dans Word (ou autre traitement de texte), l’imprimer, le signer, et le remettre au secrétariat de l’orientation concernée**

Nom de l’étudiant-e :

Prénom de l’étudiant-e :

N° immatriculation de l’étudiant-e : Recherche autonome (oui ou non) :

Prénom et nom de l’enseignant-e dirigeant la recherche :

1ère Orientation : et 2ème Orientation :

Thème/Titre de la recherche :

Description de la recherche (objectifs et nature : 100 mots max.) :

Caractéristiques de(s) l’échantillon(s) prévu(s) : …………………………………………………………………......

………………………………………………………………………………………………………………………….

Etendue et durée : ……………………………………………………………………………………………………………….

Dates du début du travail : …………………………………………………………………………………………….

Date de remise de la version finale du mémoire pour les jurés (***demandez la date au secrétariat ou regardez dans l’agenda des délais sur la plateforme Moodle du Colloque*** (<https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=6014>)) : ………………………………………………………………….

Date d’établissement du contrat :

Signature de l’étudiant Signature de l’enseignant

………………………………………… ……………………………………